

POUR LES ASSOCIATIONS
LE DÉPARTEMENT AGIT !



DOSSIER DE PRESSE

ASSO 71

LE NOUVEAU SERVICE DÉPARTEMENTAL
AUX ASSOCIATIONS OPÉRATIONNEL
CE JEUDI 1^{ER} SEPTEMBRE

CONFÉRENCE DE PRESSE 29 AOÛT 2022



ASSO 71

LE NOUVEAU SERVICE DÉPARTEMENTAL AUX ASSOCIATIONS OPÉRATIONNEL CE JEUDI 1^{ER} SEPTEMBRE

Pour répondre aux inquiétudes des bénévoles, soutenir les dirigeants d'associations dans leurs recherches, guider et orienter les porteurs de projets associatifs, le Département de Saône-et-Loire a souhaité mettre en place un service départemental dédié spécifiquement aux associations : Asso71. André Accary président du Département et Sophie Clément, vice-présidente chargée de la vie associative détaillent les contours de ce projet innovant qui ouvre ses portes ce jeudi 1^{er} septembre 2022.

Avec plus de 11 000 associations, 110 000 bénévoles et 15 000 salariés, le maillage associatif est un véritable atout pour la Saône-et-Loire. Un réseau indispensable tant pour l'aspect social que pour l'aspect économique, dont l'avenir s'est fragilisé avec la crise sanitaire hier et la crise économique aujourd'hui. Aussi, afin de redonner l'énergie et la motivation au mouvement associatif, le Département de Saône-et-Loire a créé un service départemental dédié, porté par Sophie Clément, vice-présidente chargée de la vie associative.

À la suite des premiers échanges avec les associations depuis le mois de septembre 2021, Sophie Clément a travaillé avec le réseau autour de trois thématiques :

- **Les besoins de la vie associative** qui se traduisent par la nécessité de mieux connaître l'existant pour

gérer plus facilement les démarches du quotidien.

- **La recherche et le maintien de bénévoles**, qui fait ressortir le besoin de mieux cibler les profils, l'importance de les former et de les responsabiliser.
- **La valorisation de la fonction de bénévoles** où les conseils et les idées pour adopter les bonnes pratiques sont les bienvenus.

De ces échanges ont découlé des missions pour répondre au mieux aux attentes du monde associatif.

À compter de ce jeudi 1^{er} septembre 2022, les associations loi 1901, quel que soit leur domaine, et principalement les associations qui ne sont pas structurées ni épaulées par des fédérations et qui ne fonctionnent pas comme opérateur économique avec de nombreux salariés pourront solliciter ce nouveau service départemental Asso 71.

PARMI LES MISSIONS :

- Mise en lien avec les partenaires
- Recherche de subventions
- Aide au montage des dossiers
- Rencontre des associations
- Informations juridiques (modifications de statuts, droit du travail...)

- Support communication
- Organisation d'événements fédérateurs
- Ateliers, groupes de travail



**CE NOUVEAU SERVICE DÉPARTEMENTAL A POUR OBJECTIF PRINCIPAL
D'AIDER LES ASSOCIATIONS À OUVRIR
LES BONNES PORTES EN FONCTION DE LEURS BESOINS.**

**ASSO 71 EST LA PORTE D'ENTRÉE PREMIÈRE
AU SERVICE DE TOUTES LES ASSOCIATIONS DE SAÔNE-ET-LOIRE.**

UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE

www.asso71.fr



Sophie Clément,
vice-présidente chargée
de la vie associative



Anaïs Guillaumeau,
chargée d'accompagnement
des associations,
avec un profil culture



Loïc BASSET BOUGAIN,
chef de service



Corinne Cordillet,
chargée d'accompagnement
des associations, avec un profil
ressources humaines
et droit du travail



Carole Lesire,
chefe de service adjointe



Janick Granger,
chargée de ressources,
avec pour mission l'outillage
des associations, la veille,
et la communication

Les coordonnées pratiques
Asso 71 – Espace Duhesme
rue de Flacé à Mâcon
Du lundi au jeudi de 9h à 19h

Le vendredi de 9h à 17h
Tel. : 03 85 37 67 37
Mail : asso71@saoneetloire71.fr



CONTACT PRESSE
DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE
Edwige Labruyère
Hôtel du Département - Rue de Lingendes CS 70126
71026 Mâcon cedex 9

07 85 11 87 78
e.labruyere@saoneetloire71.fr